



Müller Gleisbau AG
une entreprise de
Müller Frauenfeld AG
Langfeldstrasse 94
8500 Frauenfeld

T +41 52 557 91 00
info@mueller-frauenfeld.ch
www.mueller-frauenfeld.ch



SÉCURISATION DES CHANTIERS



Nous sécurisons votre chantier

SYSTÈMES D'ALARME AUX CÂBLES ET RADIO MOBILE



Câblage

- Le système d'alarme automatique par câble d'Autoprowa avertit en toute sécurité le personnel travaillant sur les chantiers de la présence de véhicules ferroviaires en approche.



Avantages

- Un système éprouvé, très bien accepté sur les chantiers de voies ferrées
- Visibilité, sécurité et fiabilité parfaites
- Basse tension
- Le codage de chacun des connecteurs permet d'éviter toute confusion lors des raccordements



Système d'alarme radio mobile

- Le système d'alarme radio mobile d'Autoprowa est un perfectionnement technologique innovant très apprécié dans son utilisation.



Avantages

- Technologie radio bidirectionnelle offrant une sécurité maximale (SIL4)
- Longue portée radio
- Montage simple et rapide
- Disponibilité de fonctionnement immédiate
- Parfaitement compact et transportable, permettant une utilisation mobile et stationnaire
- Commande centrale et détection des erreurs
- Menu et commande bien structurés, homogènes et clairs



BARRIÈRES DE SÉCURITÉ RAILS SAFE



Barrières de sécurité Railsafe

- Railsafe et son système Rail Safety System (RSS) est une barrière mobile et magnétique pour les travaux et entretien de voies.



Avantages

- Utilisation flexible
- Montage et démontage rapides
- Une solution de protection mobile ou à durée limitée
- Pour les lignes à une ou plusieurs voies et les gares
- Pour assurer une protection par rapport aux voies contiguës fréquentées ou à proximité immédiate de la zone de danger
- Utilisation pour des vitesses de passages de trains allant jusqu'à 160 km/h
- Homologation selon la norme en vigueur EN 16704-2-2



Barrières de sécurité Railsafe

- Le système peut être monté sur la voie en service comme sur la voie en travaux et offre dans les deux sens une protection contre l'entrée involontaire de personnes munies de leurs équipements de travail dans la zone dangereuse.



PERSONNEL DE SÉCURITÉ



Protecteur et chef de sécurité

- La sécurité avant tout ! Le personnel de sécurité a reçu une formation spécialisée. Il fait l'objet de contrôles et est toujours à la pointe grâce à des formations continues.
- Le protecteur a la responsabilité d'avertir le personnel dans les délais.
- Le chef de sécurité est responsable de la mise en place des mesures de sécurité. Il veille à la sécurité des travailleurs le long des voies ainsi qu'au bon fonctionnement des services ferroviaires sur les chantiers. Sa présence est obligatoire d'un point de vue légal.



Sécurisation des chantiers

- Mise à disposition de personnel de sécurité formé
- Location de barrières de sécurité et de systèmes d'alarme
- Grande disponibilité des systèmes
- Prestations pour l'installation et l'instruction
- Professionnalisme et qualité

Nous nous ferons un plaisir de vous soumettre une offre adaptée à votre projet qui tienne compte de vos exigences et de vos besoins !